



BRIDGE - Finale de comité Bridge scolaire à ROYAN du 24/05/22

publié le 25/05/2022

Voici un petit bilan de la sortie Bridge en finale à Royan, par les responsables de l'activité :

La Finale de Comité du Bridge scolaire a eu le 24 mai 2022 à Royan.

Une météo capricieuse nous a quand même permis de déjeuner sur la plage, avant le début de la compétition.

Les élèves bridgeurs (première année de bridge) des écoles primaires et collèges sont arrivés en car de toute la région POITOU CHARENTE VENDEE.

Deux sections ont été constituées :

- l'une regroupant les élèves de primaire de classes CM1 et CM2 (116 élèves)
- l'autre les élèves des collèges de 6ème 5ème et 4ème (148 élèves)

La compétition s'est déroulée dans une ambiance très ludique mais aussi très concentrée.

Un goûter offert par le Comité a permis à nos jeunes de se détendre après l'effort en attendant les résultats.

La remise des prix a été très animée et joyeuse.



Chacun des joueurs a reçu un petit cadeau, et les équipes sélectionnées pour disputer la Finale Nationale à SAINT CLOUD en juin ont reçu aussi des récompenses bien méritées (coupes, ouvrages de bridge, etc...).

Pour la section collège les 10 premières équipes ont été sélectionnées.

Nos 8 joueurs se sont très bien défendus et leurs 3 accompagnateurs les félicitent pour leurs résultats et leur comportement irréprochable pendant toute la journée.



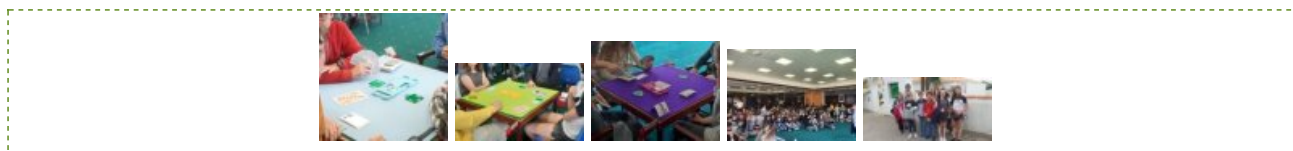
Vous trouverez en fichiers joints les résultats ainsi qu'une sélection des photos de l'évènement.

Les cours continuent au collège les lundis et jeudis (non fériés) jusqu'au 16 juin, si la salle reste disponible.
Rendez-vous la saison prochaine pour continuer l'aventure.

Les moniteurs,

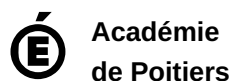
Monique PEGHAIRE, Michel TEINTURIER, Régis POYANT

Portfolio



Document joint

finale_de_comite_bridge_scolaire_23_05_2022_resultats (PDF de 64.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.